



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **GROUPEMENT ESTHÉTIQUE SA, en liquidation**,
Chemin des Primevères 45, 1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 22.08.2016
3. Suspension de faillite: 15.03.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.04.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: donner des licences ou des franchises dans le domaine de l'institut de beauté et du salon de coiffure; toutes activités dans la commercialisation des produits en relation avec ces licences ou ces franchises ainsi que tous les produits adjacents; fournir des conseils techniques et des prestations de services en relation avec le but principal; détenir des brevets; prendre et gérer des participations; et, d'une manière générale, effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à ses buts.

(réf. secteur 4)

Office cantonal des faillites, M. Tornare, chef de secteur
1700 Fribourg

03414033

